

# Intégrer l'agriculture dans votre PLU

## Réunion de restitution

Communes de Novalaise, Nances,  
Dullin, Ayn



2 février 2018



# Diagnostic agricole

- 1. La méthodologie du diagnostic agricole**
- 2. Caractérisation de l'agriculture locale**
- 3. Cartographie des espaces agricoles à enjeux**
- 4. Des préconisations en matière d'aménagement**



# MÉTHODOLOGIE ET ETAPES DU DIAGNOSTIC AGRICOLE

- **Actualisation de la base de données CA** (données socio-éco, projets, enjeux)
- **Rencontres individuelles et visites de terrain**

- **Traitement et analyse des données**
  - Caractérisation de l'agriculture locale, analyse des enjeux et préconisations
  - Cartographie et hiérarchisation des surfaces agricoles

- **Finalisation de l'étude**
  - Compléments et concertation avec les exploitants agricoles du territoire (réunion collective le 22/01/18)
  - Rédaction des livrables (rapport et cartographies)

- **Restitution de l'étude agricole**
  - **Réunion de rendu le 2 février 2018**
  - Notice méthodologique, rapport et cartographie, note de synthèse, note de préconisations (aménagement et urbanisme), annexes
  - Intégration de l'étude agricole dans le rapport PLU

Intégrer l'agriculture dans votre PLU

## **CONTENU DU DIAGNOSTIC AGRICOLE**

---

- Analyse socio-économique et caractérisation de l'agriculture du territoire concerné

A noter qu'aucune donnée personnelle ne sera transmise = respect de la confidentialité

- Cartographie des zones agricoles à enjeux

# CARACTÉRISATION DE L'AGRICULTURE

Novalaise Nances Ayn Dullin



Intégrer l'agriculture dans votre PLU

# DÉFINITION D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE PROFESSIONNELLE

---

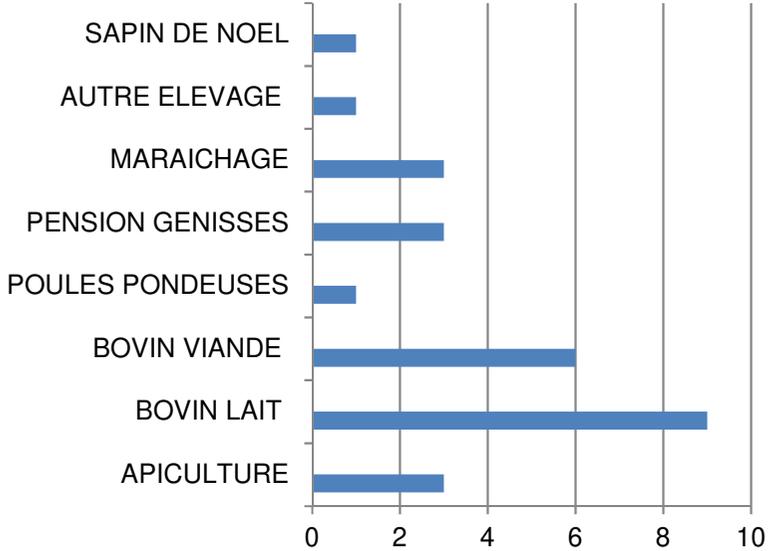
## ➤ Article L311-1 – code rural :

« Sont réputées agricoles toutes **les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal** et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. Les activités de cultures marines sont réputées agricoles, nonobstant le statut social dont relèvent ceux qui les pratiquent. **Il en est de même des activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation, à l'exclusion des activités de spectacle.** »

## ➤ Critères CASMB pour une EA professionnelle en zone de montagne:

- Polyculture – élevage :  $\frac{1}{2}$  SMI = 9 Ha.
- Autres productions : 9 Ha de surface équivalente (calculée à partir d'un coefficient d'équivalence. Ex :  $\frac{1}{2}$  SMI en viticulture (AOP) = 1.5 Ha.
- Production sans équivalence : analyse au cas par cas.

# UN TERRITOIRE RURAL QUI CONSERVE UNE BONNE EMPRISE AGRICOLE



	EA	Chefs d'EA	ETP
Ayn	11 (dont 1 en double activité)	13	15
Dullin	5	6	7.5
Novalaise	10 (dont 3 en double activité)	16	11.5
Nances	<i>1 exploitation à cheval sur Novalaise/ Nances</i>		
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>35</b>	<b>34</b>

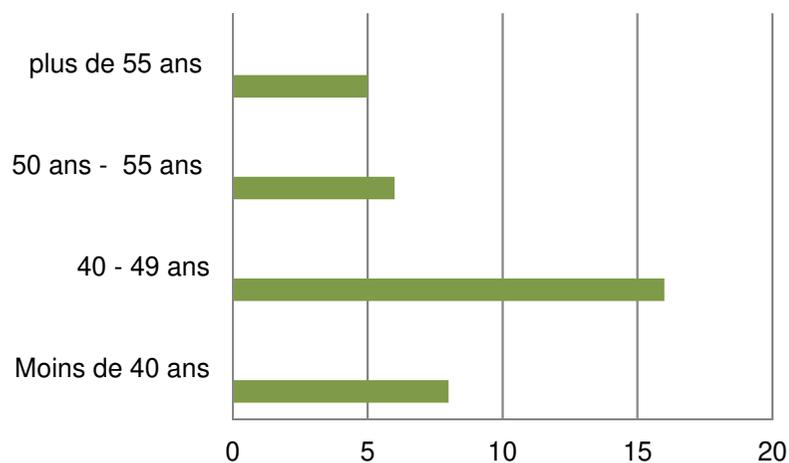
# L'AGRICULTURE, UN SECTEUR PORTEUR ET DYNAMIQUE SUR LE TERRITOIRE

---

➤ **7 formes sociétaires** (GAEC, SCEA, EARL) et **19 structures individuelles**.

➤ Moyenne d'âge des chefs d'exploitation : **47 ans**  
(moyenne Savoie autour de 50 ans)

**Age des chefs d'exploitation**



## L'AGRICULTURE, UN SECTEUR PORTEUR ET DYNAMIQUE SUR LE TERRITOIRE

	Nombre chef exploitations	Moyenne Age	Moins de 40 ans	Plus de 50 ans	Projet Installation ou transmission
Ayn	13	49.5 ans	2	5	1 projet de reprise en cours  3 transmissions à anticiper
Dullin	6	37 ans	2	3	1 transmission à anticiper
Novalaise	16	45 ans	4	3	1 transmission à anticiper 1 porteur de projet caprin

## DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PÉRENNES

- La pérennité est analysée en fonction de :
- l'âge de l'agriculteur.
  - la situation de l'EA au regard de sa localisation et de la repreneabilité des bâtiments.
  - des possibilités de succession de l'exploitation : identifier les successeurs.
  - la stratégie personnelle de l'exploitant agricole.

Pérennes	Incertaine	Non assurée
25	0	2

*NB : pérennité estimée en considérant le maintien du foncier mécanisable pour chaque EA*

Des bâtiments laitiers en étable entravée majoritaire sur Ayn Dullin (projet de bâtiments à anticiper ? 2 projets actuellement en lait (ayn) et viande (Dullin) + un projet sur exploitation maraichère à Dullin

# UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE, DOMINÉE PAR L'ÉLEVAGE LAITIÈRE

➤ **11** exploitations laitières pour 18 ETP pour un total de :

500	Vaches laitières
510	Génisses laitières
<b>3 028 000</b>	Litres de lait de vache produits/an
<b>980 Ha</b>	Entretenus

- Une moyenne de **275 000 L de lait / EA.**
- Moyenne de litre / Vache = **6050 l** (litrage moyen observé sur l'APS 6000l)
- **48 %** de la production de la CCLA (6 200 000 l)
- **1/4** des exploitations laitières de la CCLA (total : 43)
- Moyenne d'âge des laitiers : 46 ans
- litrage produit par + de 55 ans = 547 000 l
- Lait valorisé à la coopérative laitière de Yenne

Caractérisation de l'agriculture

## ZOOM SUR LA FILIERE LAIT PAR COMMUNE

	EA laitières	Litrage	Litrage Moyen / EA	Vaches laitières	Litre de lait / vache
Ayn	7	1 688 000 L	241 000 L	292	5780 L
Dullin	2	315 000 L	157 000 L	60	5250 L
Novalaise	2	1 023 000 L	511 500 L	159	6433 L

- Formes sociétaires sur Novalaise avec 3 ETP par exploitation
- Majorité d'exploitations individuelles sur Ayn / Dullin (ou diversifiées)
- Dullin, bâtiment laitier d'un GAEC de Saint Alban
- Une tendance à l'agrandissement sur Novalaise qui ne se retrouve pas (encore) sur Ayn, Dullin

Caractérisation de l'agriculture

# LA COOP DE YENNE, UN OUTIL COLLECTIF FÉDÉRATEUR

- La Coop de Yenne, un outil collectif fédérateur :
  - **57** exploitations productrices (gestion directe).
  - **45 ETP** (salariés de la Coop).
- Toutes les exploitations laitières livrent à la Coop de Yenne
- **16.5 %** du lait livré à la Coop de Yenne (18 000 000 L) est produit sur Ayn, Dullin et Novalaise
- Lait valorisé en IGP Tomme, Emmental de Savoie
- Un prix du lait **rémunérateur**
- 1 boutique sur Ayn



Caractérisation de l'agriculture

## L'élevage de bovins viande

➤ 6 exploitations (dont 2 en double activité) pour un total de :

<b>377</b>	Animaux
178	Vaches
<b>293 Ha</b>	Entretenus

→ Races Blonde d'Aquitaine, Limousine, Charolaise

→ Des exploitations individuelles voir double actives : 1 sur Ayn, 1 sur Dullin et 4 sur Novalaise.

→ Moyenne d'âge des éleveurs allaitants : 52 ans

→ 2 exploitations font de la vente en caisse, presque tous intéressés par débouché boucherie mais ne travaillent pas avec boucherie de Novalaise (Lescheraine, les Marches...)

→ Une exploitation en reconversion à l'Agriculture Biologique (prix élevé des céréales bio, intérêt à produire sur l'élevage)

→ Un contexte plutôt morose  
Caractérisation de l'agriculture

## L'apiculture

➤ **3 exploitations professionnelles** (2 sur Ayn, 1 sur Novalaise) pour un total de :

	<b>900</b>	<b>Ruches</b>
	10	Emplacements sur la CCLA
	28	Emplacements en simultané
	50	Emplacements au total

- ➔ Secteur Aiguebelette peu favorable (Emplacements supplémentaires sur secteur Yenne et Val Guiers / Acacia...) / Importance réseau de haies et forêt
- ➔ Transhumance à partir de juillet pour prolonger saison et diversifier la gamme: vaucluse, montagne, zone lavande...
- ➔ Une exploitation en Agriculture Biologique
- ➔ ¾ à 100 % de la production vendu en circuits courts
- ➔ Moyen d'âge des apiculteurs = 47 ans

Caractérisation de l'agriculture

## Le maraîchage

➤ **3 exploitations** (1 sur Ayn, 1 sur Novalaise, 1 sur Dullin) pour un total de :

<b>1.5</b>	<b>HA plein champs</b>
<b>4600</b>	<b>M2 de tunnels froids</b>
20 à 40	Types de légumes proposés / exploitation
15/20	Types PPAM

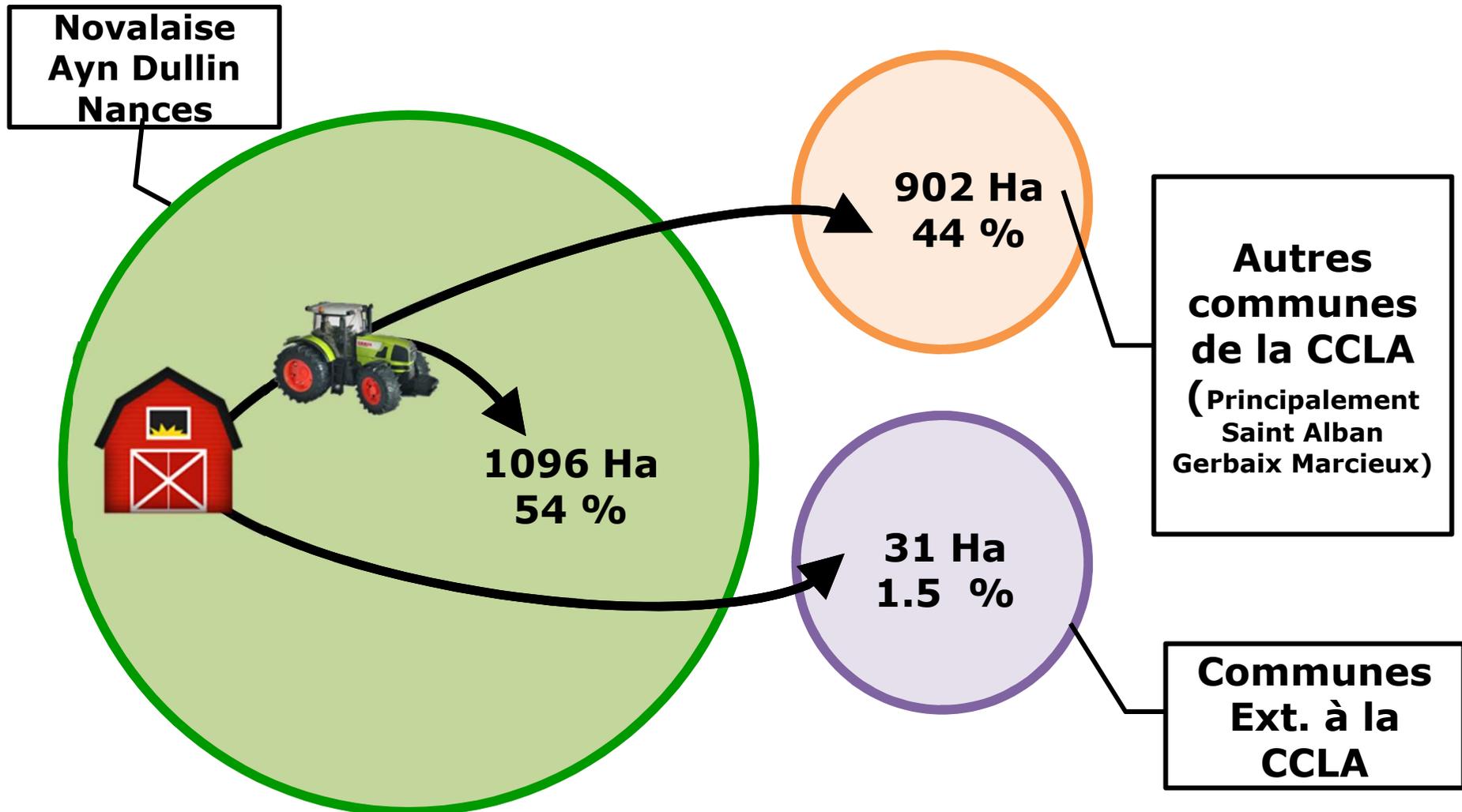
- ➔ 100 % des légumes vendus localement (épicerie du coin, marché de Novalaise, restaurateurs, marché de Saint Pierre d'Entremont)
- ➔ Production de plants vendus aux particuliers pour 1 exploitation
- ➔ 2 exploitations en Agriculture Biologique
- ➔ Moyen d'âge des producteurs : 40 ans
- ➔ 13 ha de légumes et 6 ha de pommes de terre pour 5500 habitants

## DES EA TRÈS DÉPENDANTES DES SURFACES DE LA CCLA

- La surface exploitée en totalité par les 26 exploitations est de **2029 ha**
- **2000 ha** sont travaillés sur la CCLA soit 65 % de la SAU de la CCLA (3131 Ha)
- **soit 98.5% des surfaces exploitées par les 26 EA du territoire sont situées au sein de la CCLA.**
- Les éleveurs sont en moyenne propriétaire de 17 ha soit 12 % de leur foncier
- Baux agricoles majoritairement oraux



## DES EA TRÈS DÉPENDANTES DES SURFACES DE LA CCLA



Caractérisation de l'agriculture

## Zoom par communes

	SAU TOTALE Ha	% SAU CCLA	Surface exploitée par EA de la commune	% de la SAU communale	Besoin total des EA de la commune	% à l'extérieur De la commune
Ayn	482	15 %	375	78 %	660	43 %
Dullin	286	9 %	162	56 %	266	37 %
Novalaise	826	24 %	173	21 %	443	60 %
Nances	164	5 %	0	0 %		
Total	1758	56 %				

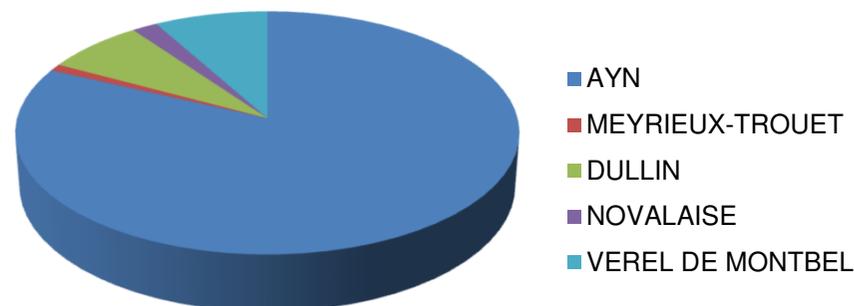
- Ayn : des surfaces travaillées au  $\frac{3}{4}$  par les exploitants de la commune / des besoins supérieurs au potentiel de la commune
- Dullin, besoin des agriculteurs = potentiel de la commune / des agriculteurs qui « sortent » de leur commune (A relativiser avec le GAEC de Saint Alban)
- Novalaise, un potentiel de surfaces 2 fois plus élevé que le besoin des agriculteurs / des agriculteurs qui « sortent » de leur commune

## Ayn : un fonctionnement très local basé sur l'herbe

### ➤ Répartition de la SAU par commune d'origine des sièges d'exploitation (%)

(source : RPG 2016 + enquêtes)

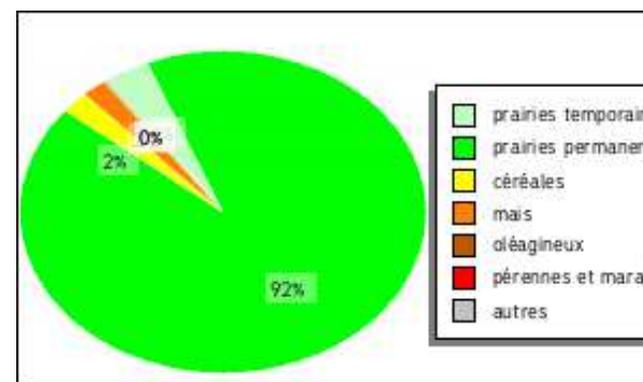
**20 déclarants PAC en 2016**



### ➤ Répartition de la SAU par cultures (%) :

(source : RPG 2016)

- **443 ha d'herbe** qui permettent l'autonomie fourragère des élevages et **le respect du cahier des Charges IGP Tomme Emmental**



- Un seul élevage pas autonome
- Des besoins en herbe supérieurs au potentiel de la commune

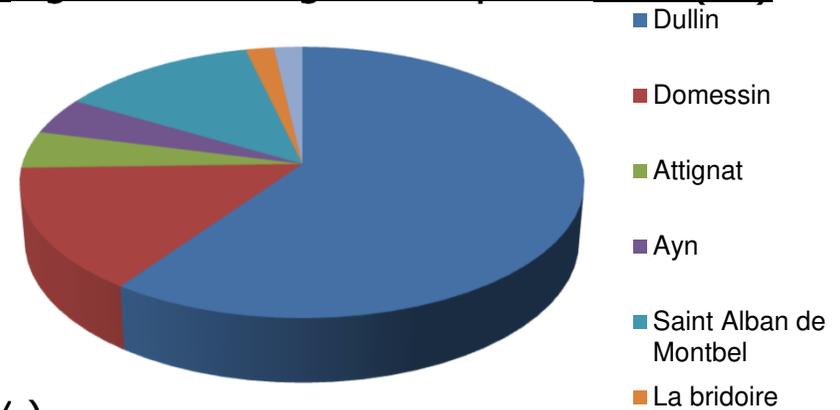
Caractérisation de l'agriculture

# Dullin : Un foncier qui pourrait être davantage regroupé

## ➤ Répartition de la SAU par commune d'origine des sièges d'exploitation (%)

(source : RPG 2016 + enquêtes)

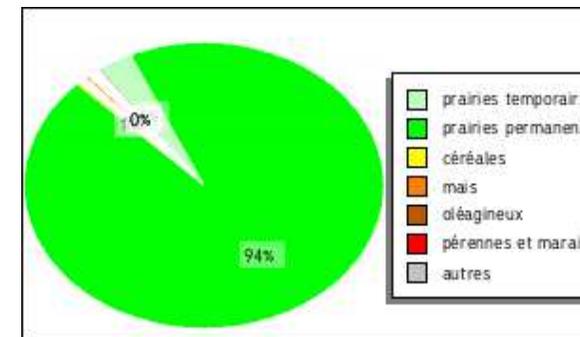
**11 déclarants PAC en 2016**



## ➤ Répartition de la SAU par cultures (%) :

(source : RPG 2016)

- **268 ha d'herbe** qui permettent l'autonomie fourragère des élevages et **le respect du cahier des Charges IGP Tomme Emmental**



- Des besoins en herbe « normalement » suffisants pour les élevages de la commune

Caractérisation de l'agriculture

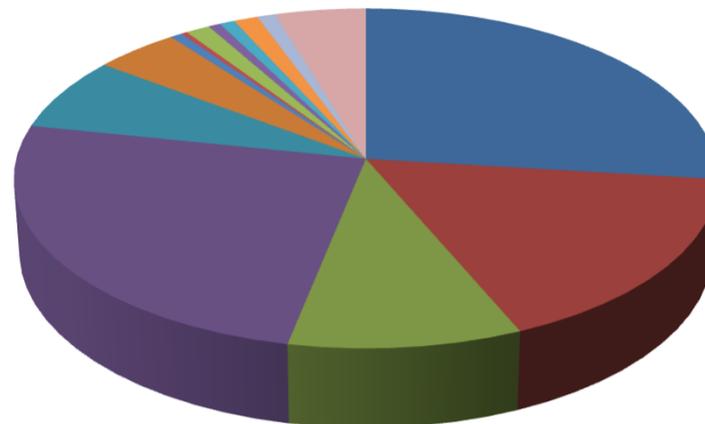
## Novalaise : une commune ressource pour l'avant pays

### ➤ Répartition de la SAU par commune d'origine des sièges d'exploitation (%)

(source : RPG 2016 + enquêtes)

**39 déclarants PAC en 2016**

11 exploitants du secteur Val Guiers

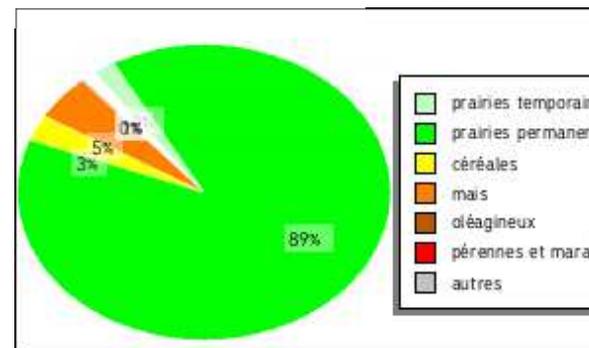


### ➤ Répartition de la SAU par cultures (%) :

(source : RPG 2016)

- **677 ha d'herbe** qui permettent l'autonomie fourragère des élevages et **le respect du cahier des Charges IGP Tomme Emmental**

- **66 ha de céréales/mais**



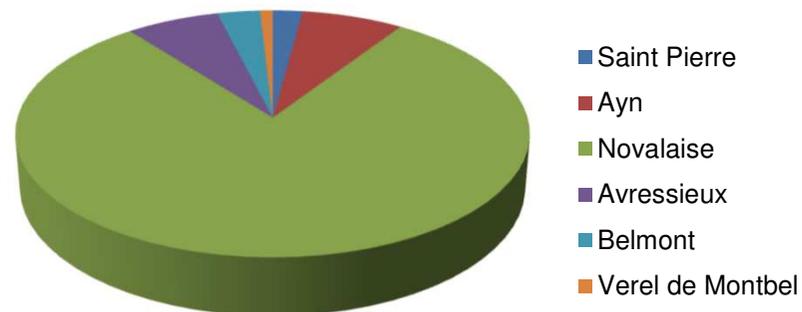
## Nances : un fonctionnement en lien avec Novalaise

### ➤ Répartition de la SAU par commune d'origine des sièges d'exploitation (%)

(source : RPG 2016 + enquêtes)

#### 13 déclarants PAC en 2016

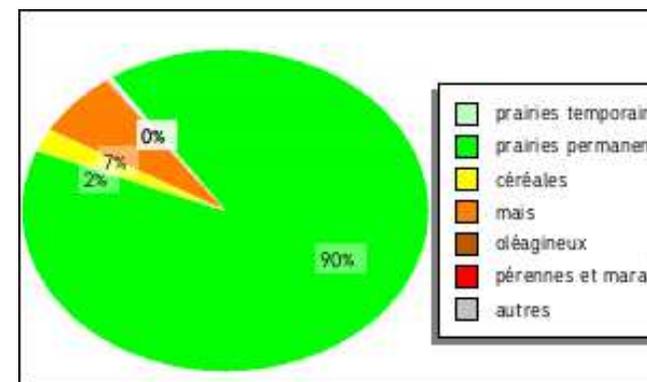
Une exploitation qui fonctionne à l'échelle de Novalaise Nances (foncier et bâtiments)



### ➤ Répartition de la SAU par cultures (%) :

(source : RPG 2016)

- **147 ha d'herbe** qui permettent l'autonomie fourragère des élevages et **le respect du cahier des Charges IGP Tomme Emmental**
- **16 ha de céréales/mais**



# SYNTHÈSE : ATOUTS ET FRAGILITÉS

## Une agriculture qui comporte des atouts :

- ✓ Des exploitations qui fonctionnent localement / Un foncier plutôt regroupé

+++ sur Ayn

Fonctionnement lié Novalaise/Nances

- ✓ Une préservation du nombre de sièges laitiers sur Ayn
- ✓ Une rémunération du lait intéressante/ une coopérative laitière dynamique
- ✓ Une agriculture qui contribue à l'identité du territoire (paysage)
- ✓ Des produits valorisés localement, sous signe de qualité (IGP, AOP, AB), des passages en bio et des réflexions
- ✓ Une diversité à développer ?! Des porteurs de projets à l'installation

## Mais aussi, certaines fragilités :

- ✗ Des transmissions laitières à anticiper sur Ayn / Dullin (transmettre ou optimiser le fonctionnement des élevages de la commune)
- ✗ Novalaise, Nances, disparition des sièges d'élevage au profit d'exploitations extérieures / Perte du lien social entre l'agriculture et le territoire.
- ✗ Novalaise / Nances, morcellement du foncier agricole
- ✗ Un contexte morose pour la filière viande / de petites structures / Viabilité économique difficile
- ✗ Accès au foncier des porteurs de projet hors élevage bovin

Caractérisation de l'agriculture

---

# Cartographie

# SYNTHÈSE DES ESPACES AGRICOLES À ENJEUX



<b>Qualité</b> <i>Taille</i>	<b>Bonne</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Faible</b>
<b>Grands</b>	<i>Enjeux forts</i>	<i>Enjeux moyens</i>	<i>Enjeux moyens</i>
<b>Moyens</b>	<i>Enjeux forts</i>	<i>Enjeux moyens</i>	<i>Enjeux faibles</i>
<b>Petits</b>	<i>Enjeux moyens</i>	<i>Enjeux faibles</i>	<i>Enjeux faibles</i>

Cartographie

# CRITÈRE 1 : LES SURFACES DE PROXIMITÉ

---

## ➤ Surfaces de proximité immédiate

- Sites d'élevage = 600 mètres autour du siège d'exploitation.

## ➤ Ajustements liés à :

- Présence de cordons urbanisés.
- Infrastructures infranchissables.
- Cours d'eau/rivières infranchissables.
- Topographie...

**Intérêt fonctionnel** : limiter la circulation des animaux et des engins.

**Intérêt économique** : limiter les trajets et assurer une bonne production laitière (efficacité alimentaire).

**Intérêt sanitaire** : limiter les nuisances aux tiers.

## CRITÈRE 2 : LA TAILLE DES TÈNEMENTS

---

### ➤ **Approche à partir du tènement agricole**

- Ensemble de parcelles agricoles d'un seul tenant.
- Limité par des zones infranchissables (infrastructures, éléments naturels, urbanisation...).
- Notion de fonctionnalité des espaces agricoles.

## **CRITÈRE 3 : LA QUALITÉ DES SURFACES AGRICOLES**

---

- Elle s'apprécie en terme de **potentiel** des surfaces agricoles.
  
- **La qualité s'évalue en fonction de :**
  - Les possibilités de mécanisation (terre labourable, fauchable).
  - La nature et la profondeur du sol.
  - L'exposition des terrains.
  - La pente.

---

# Enjeux agricoles et orientations d'aménagement

Enjeux agricoles – Orientations d'aménagement

## Une agriculture multifonctionnelle

---

### ➤ L'agriculture, acteur environnemental et social

- Grâce à l'entretien des paysages, elle agit sur le maintien d'un cadre de vie agréable.
- L'agriculture participe pleinement à la formation et à la continuité dans le temps de l'identité territoriale et culturelle d'un territoire.
- Par la production de produits de qualité, elle permet de véhiculer et de promouvoir l'image des terroirs.
- Enjeux environnementaux sur le maintien de la biodiversité.

## L'urbanisation et les espaces agricoles

---

- Protéger les sièges d'exploitations agricoles en élevage :
  - Disposer de surfaces de proximité
  - Importance du maintien de l'accès et de la circulation agricole (engins et troupeaux) pour desserte des zones agricoles et praticabilité des voies
  - Nuisances réciproques à éviter
  
- Protéger les espaces agricoles à enjeux
  - Proximité - surfaces plates - espaces homogènes
  - Limites claires à l'urbanisation
  - Homogénéité, facteur de durabilité de l'agriculture

## Prendre en compte les sites d'implantation

---

- L111-3 du Code rural qui instaure des distances réglementaires avec les bâtiments d'élevage : 50 à 100 mètres
- Ne pas rapprocher l'urbanisation des bâtiments existants et recommandations à minima d'une distance de 100 mètres : évolution dans le temps des bâtiments agricoles et moindre risque de nuisances
- Respecter un angle minimal de 120° d'ouverture à partir des bâtiments agricoles
- Classement en zone A "classique" du PLU des bâtiments agricoles

## Des surfaces cohérentes et d'un seul tenant

---

- Respecter des surfaces agricoles de formes cohérentes dans les projets d'urbanisation
  - Respecter les grands tenements agricoles
  - Eviter le mitage de l'espace et l'urbanisation linéaire
  - Problématique de l'épandage
- Pour maintenir les surfaces agricoles, il faut opter pour une forme d'urbanisation qui favorise la densité et les extensions limitées en continuité
  - Donc **consommer moins d'espace** en privilégiant le renouvellement urbain avec dents creuses, en restructurant les espaces en mutation.
  - Donc **consommer mieux l'espace** avec des formes urbaines diversifiées.
- Lois Montagne, SRU, ENE (Grenelle 2), LMA (Loi de Modernisation de l'Agriculture), ALUR, LAAF (Loi d'Avenir pour l'Agriculture et la Forêt)

# Les outils pour prendre en compte l'agriculture

---

## ➤ Les outils du PLU

- La zone A du PLU
  - Une inscription de la préservation des espaces agricoles dans le PADD
  - Un objectif de limitation de consommation d'espace
  - Des OAP pour optimiser la consommation d'espace et pour maintenir les circulations agricoles, notamment
- D'autres outils : les ZAP (Zone Agricole Protégée), les AFP (Association Foncière Pastorale), les réserves foncières, les échanges de parcelles...

## La Zone Agricole Protégée

---

Elle permet de **préserv**er les meilleures terres agricoles sur le long terme.  
Il s'agit d'une servitude annexée au PLU.

Par exemple, à l'échelle de la Savoie, près de 2660 ha qui sont classés en ZAP, que ce soit en montagne, zone rurale ou en péri-urbain.

Bourg Saint Maurice	170 ha
Champagny en Vanoise	50 ha
Drumettaz Clarafond	302 ha
Gresy sur Aix	477 ha
La Ravoire	39 ha
Mery	215 ha
Saint Germain La Chambotte	437 ha
Saint Girod	121 ha
Seez	460 ha
Vimines	388 ha
<b>Total général</b>	<b>2659 ha</b>

## Autres actions et outils

---

**D'autres outils** peuvent également être impulsés par les communes pour optimiser l'usage et sécuriser le foncier des exploitations. Il s'agit par exemple :

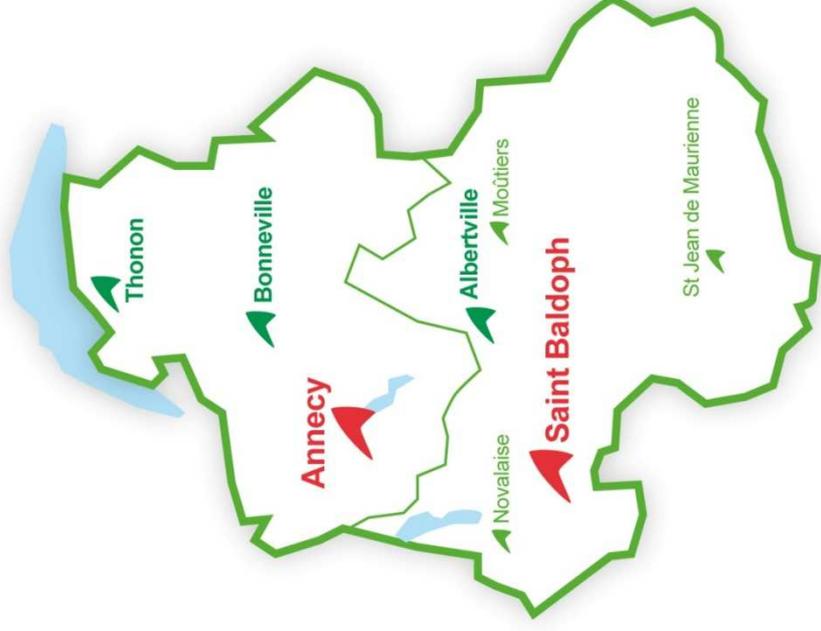
- de la constitution de **réserves foncières**,
- de la mise en œuvre d'une **restructuration foncière amiable avec échanges multilatéraux**,
- ou encore d'une animation auprès des propriétaires pour la **mise en place de contrats de location**.

Ces différents outils ont déjà été mis en place. Une démarche de ce type est d'ailleurs en cours avec la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise.



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

# Cultivons l'avenir ensemble



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
SAVOIE MONT-BLANC  
**73 | 74**